



Allocution du maire Marc Doret sur les prévisions budgétaires 2024
et
le programme triennal des immobilisations 2024-2026

Dorval, le 4 décembre 2023

Chers citoyens, citoyennes et membres du conseil municipal,

Je vous souhaite la bienvenue à cette séance du conseil spéciale qui porte sur l'adoption des prévisions budgétaires 2024 pour la Cité de Dorval. Comme vous le savez déjà le programme triennal des immobilisations 2024-2026 a été adopté à la séance du conseil spéciale du 20 novembre 2023.

Avec ce budget, l'objectif du conseil est d'atténuer l'impact des décisions sur le fardeau fiscal des citoyens et citoyennes et de rendre les services voulus à la population, tout en contrôlant les dépenses. Ce budget équilibré de 158 366 000 \$ est le fruit d'une démarche de planification rigoureuse et tient compte de la situation économique actuelle causée par l'inflation, des dépenses incompressibles et de nos engagements contractuels. Il repose sur le principe d'une saine gestion des finances publiques centralisée sur la capacité de payer des Dorvalois et Dorvalaises.

1. Principales orientations budgétaires 2024

Le budget que nous adoptons ce soir prévoit des revenus, des dépenses et des affectations équilibrées au montant de 158 366 000 \$, pour un accroissement de 6,67 % comparativement à 2023.

L'élaboration d'une stratégie budgétaire doit tenir compte du maintien d'un service de qualité à la population ainsi que des changements incontournables comme l'augmentation du coût de la vie sur le prix de nos engagements contractuels, de la fourniture de nos biens et des services d'utilités publiques, l'augmentation des salaires de nos employés et, bien sûr, l'augmentation de notre quote-part d'Agglomération de Montréal qui s'élève maintenant à 84,3 M\$ pour 2024.

L'ensemble de nos quotes-parts augmenteront de plus de 4 M\$ par rapport à 2023, ce qui représente une augmentation d'environ 5 %.

Nous avons fait le choix de maintenir nos divers programmes d'aide, tels que ceux pour lutter contre l'agrile du frêne, pour l'acquisition ou la location de produits hygiéniques réutilisables et pour aider les entreprises à améliorer leur façade et leur enseigne, ainsi que notre subvention pour le remplacement d'appareils de chauffage au bois. L'aide aux citoyens pour l'achat et l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques est également maintenue. Tous ces programmes s'inscrivent dans notre participation à la sauvegarde de l'environnement. Je vous souligne de nouveau que, sur l'île de Montréal, la Cité de Dorval représente un leader municipal en la matière en offrant tous ces types de programmes à ses citoyens.

Notre budget est équilibré par des revenus et des affectations équivalents aux dépenses. Cette année, pour équilibrer notre budget, aucun surplus accumulé non affecté des années précédentes n'a été requis.

2. Différents tableaux

Le tableau suivant présente les revenus que nous anticipons par catégorie.

Tableau 2.0 – Revenus

Revenus	2023	2024		
	\$	\$	Δ	%
Recettes de taxes	99 195 543	104 797 865	5 602 322	6 %
Paiements tenant lieu de taxes	31 959 532	33 852 101	1 892 569	6 %
Autres recettes de sources locales	8 898 925	8 588 639	(310 286)	-3 %
Transferts conditionnels	1 180 700	1 718 395	537 695	46 %
TOTAL	141 234 700	148 957 000	7 722 300	5,47 %

Le tableau suivant illustre un comparatif 2023-2024 des charges locales par fonction, ainsi que la dépense de quote-part d'Agglomération.

Tableau 2.1 - Budget global (dépenses locales et quote-part d'Agglomération)

Activités de fonctionnement	2023	2024	Δ
	\$	\$	
REVENUS	141 234 700	148 957 000	7 722 300
CHARGES			
Administration générale	11 410 509	11 803 146	392 637
Sécurité publique	946 469	1 228 657	282 188
Transport	14 179 279	17 095 020	2 915 741
Hygiène du milieu	8 623 553	7 712 989	(910 564)
Santé et bien-être	1 102 385	1 155 410	53 025
Urbanisme	1 991 584	2 136 661	145 077
Loisirs et culture	19 619 920	20 747 016	1 127 096
Frais de financement	343 600	406 400	62 800
Amortissement des immobilisations	9 675 000	11 732 000	2 057 000
	67 892 299	74 017 299	6 125 000
Quote-part d'Agglomération	80 572 701	84 348 701	3 776 000
TOTAL - CHARGES	148 465 000	158 366 000	9 901 000
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(7 230 300)	(9 409 000)	(2 178 700)
Affectations aux activités d'investissement	(500 000)	(500 000)	-
Affectations aux activités de fonctionnement (surplus)	-	-	-
Autres éléments de conciliation à des fins fiscales	7 730 300	9 909 000	2 178 700
TOTAL - AFFECTATIONS	7 230 300	9 409 000	2 178 700
TOTAL - REVENUS ET AFFECTATIONS	148 465 000	158 366 000	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-

J'aimerais aussi vous mentionner que notre dette est en constante diminution. D'une part, les emprunts effectués il y a au moins 25 ans sont pratiquement arrivés à échéance. Puis, depuis plusieurs années, nos investissements sont financés à même nos surplus.

3. Augmentation du compte de taxes résidentiel moyen

Tel que nous l'avons promis pendant notre campagne électorale, notre principale préoccupation concerne le compte de taxes pour les propriétés résidentielles.

Ce soir, il me fait plaisir de vous annoncer que, malgré une augmentation de l'indice des prix à la consommation dans la région de Montréal (inflation) de 4,6 % au mois d'octobre et malgré les augmentations de nos quotes-parts, nous avons réussi à produire un budget avec une augmentation du compte de taxes résidentiel moyen de seulement 2 %. Dans le contexte actuel, ce n'était pas facile du tout! Pour y arriver, nous avons dû revoir chaque ligne de notre budget et analyser chaque dépense. Nos équipes de gestionnaires ont fourni de grands efforts pour faire face concrètement aux enjeux majeurs qui nous attendent. La Cité de Dorval continuera de faire tout ce qui sera dans son pouvoir pour limiter l'augmentation du compte de taxes de la résidence moyenne, tout en continuant à offrir des services de qualité à la population. Malheureusement, nous avons le sentiment que nous sommes maintenant près de nos limites, alors que l'inflation ajoute un fardeau important aux opérations de la municipalité. Qui plus est, les paiements annuels d'Agglomération que nous versons à la Ville de Montréal ont augmenté d'environ 15,6 M\$ depuis 2021, pour un total de plus de 84,3 M\$.

Cette augmentation du compte de taxe résidentiel fait suite aux réductions de taxes de 2017 (-2,66 %), de 2018 (-2,5 %), de 2020 (-2 %), de 2021 (-2,5 %) et de 2022 (-2,5 %) et au gel de taxes de 2023. Cela démontre, encore une fois, notre compétence à assurer une gestion rigoureuse des fonds publics et à offrir à nos concitoyens une excellente qualité de service, tout en respectant la capacité de payer de nos contribuables.

Malheureusement, pour compenser partiellement l'augmentation des quotes-parts d'Agglomération de Montréal, nous devons augmenter les taxes de 6 % pour les immeubles non résidentiels, les immeubles industriels et les immeubles de six logements ou plus.

Nous en sommes à l'année 2 du dépôt du rôle triennal. Comme dans le rôle précédent, nous avons reconduit l'étalement des valeurs du rôle sur trois ans afin de permettre aux contribuables d'absorber progressivement la croissance des valeurs foncières qui est d'environ 31,1 %. Nous constatons que la croissance de la valeur moyenne d'une maison unifamiliale par rapport à 2022 a été de 38,23 %.

Je tiens cependant à vous rassurer, car le taux de taxation a été ajusté afin de tenir compte de cette croissance. De plus, comme je l'ai annoncé précédemment, le compte de taxes de la résidence moyenne augmentera de seulement 2 % en 2024 en comparaison avec 2023.

Le tableau suivant montre la comparaison sur le compte de taxes d'une maison unifamiliale moyenne.

Tableau 3.0 - Comparaison de taxes - Résidence moyenne pour l'an 2 du rôle

	2023	2024
Valeur moyenne taxable	575 579 \$	640 631 \$
Taux de taxes	0,5005 / 100 \$	0,4587 / 100 \$
Total	2 881 \$	2 939 \$
Écart	+ 58 \$ (2 %)	

Même avec une augmentation du montant de la facture fiscale de 2 % en 2024, tous doivent se rendre compte qu'ils ont bénéficié, en termes réels, d'une réduction de leur facture en raison d'un taux d'inflation de 4,6 %.

Dans le but d'approfondir mon analyse, j'aimerais retourner en 2010. Cette année-là, le compte de taxes d'une maison unifamiliale moyen était de 2 867 \$. En 2024, il sera de 2 939 \$. Nous parlons donc d'un niveau de taxation équivalent à celui de 2010 (bref, à ce que nous avons il n'y a pas moins de 14 ans!).

4. Programme triennal des immobilisations

Dans la planification à long terme de nos investissements présentés dans notre programme triennal des immobilisations, nous avons tenu compte des objectifs suivants : assurer la pérennité des infrastructures, maximiser l'utilisation des subventions, améliorer les services offerts aux citoyens et citoyennes et diminuer les impacts des décisions d'investissement sur le fardeau fiscal des citoyens.

L'année 2023 a été bénéfique en investissements. Ainsi, à ce jour, nous avons investi autour de 25 M\$ en travaux relatifs au réaménagement du parc St-Charles, à la construction du nouveau parc du Village, ainsi qu'à la réfection de nos voies publiques, de nos aqueducs, de nos égouts et de nos bâtiments. Ces investissements s'inscrivent dans notre vision de développement durable et de souci de maintenir nos infrastructures en bon état.

Au cours des trois prochaines années, nous prévoyons investir plus de 108 M\$. Nous avons plusieurs projets à réaliser, notamment la construction d'une patinoire réfrigérée couverte et d'un skatepark, la mise aux normes du centre aquatique Ballantyne, le réaménagement du chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore entre les avenues Dorval et St-Charles (secteur du village), la rénovation de la maison du jardinier au parc Pine Beach, la réhabilitation de conduits d'aqueduc et d'égouts, le surfacage de plusieurs rues et l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Comme toujours, notre objectif est d'améliorer la qualité de vie des Dorvalois et Dorvalaises.

Pour la prochaine année, nous prévoyons investir environ 50 M\$ dans les travaux relatifs au programme triennal des immobilisations (voir tableau ci-dessous), incluant le remplacement accéléré des véhicules à essence par des véhicules électriques au sein du Service des travaux publics.

Tableau 4.0 - Investissements par catégorie

Activités	\$
Ingénierie municipale	38 872 050
Bâtiments et terrains	6 140 000
Réseaux publics	2 320 000
Véhicules	2 950 000
Technologies de l'information	675 000
Total	50 957 050

En terminant, cet exercice budgétaire a été réalisé en étroite collaboration entre les membres du conseil et les directeurs des différents services. Je veux remercier les membres du conseil et de l'administration de la Cité de Dorval pour leur travail et leur implication.

Comme d'habitude, vos questions et vos commentaires sur la qualité des services attendus nous aident dans notre planification et dans la vision que nous devons avoir de l'avenir de la Cité de Dorval. Nous vous remercions et soyez assurés que le conseil municipal demeure à votre écoute.

Le maire de la Cité de Dorval
Marc Doret